

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI LORS DE LA PREMIERE  
SEESION PREPARTOIRE DE LA TROISIEME CONFERENCE SUR LA REDUCTION  
DES RISQUES DE CATASTROPHE POST 2015.**

**GENEVE 14-15 JUILLET 2014**

Avant de prendre la parole et au nom de la délégation Burundaise, je voudrais me joindre aux autres pour féliciter les membres du bureau ainsi que la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations unies pour la RRC pour les efforts fournis dans l'élaboration du cadre Post 2015 de RRC.

Mon pays le Burundi, que je représente est à cheval entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est et aussi l'un des pays très vulnérables aux risques naturels et catastrophes et associés aux changements climatiques ; Il a connu ces dernières années des événements météorologiques et climatiques extrêmes et de sécheresse prolongée au nord et des inondations de plus en plus désastreuses dans les plaines le long des rivages du lac Tanganyika mais surtout dans la ville de Bujumbura et ses environs. Le cas le plus récent est celui des pluies torrentielles survenues dans la nuit du 09 au 10 Février 2014 qui ont occasionné des dégâts importants humains et matériels. Du fait de son relief accidenté le BURUNDI est fréquemment frappé par des glissements de terrain et éboulements de plus en plus sévères. Des catastrophes technologiques comme les incendies constituent également un risque majeur au Burundi. En témoigne le cas du 27 janvier 2013 où le marché central de Bujumbura, dont le chiffre d'affaire évalué à 6000 dollars par jour, a été ravagé par un incendie, mettant l'économie burundaise et des milliers de familles dans une situation d'extrême vulnérabilité. Le gouvernement du Burundi, saisi cette opportunité pour remercier la communauté internationale et régionale, les partenaires techniques et financiers pour le soutien et les appuis multiformes qu'il ne cesse d'apporter au peuple Burundais.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement dans la mise en place des structures de la PFN de PRGC, malgré l'existence des outils de prévention et de gestion tel que recommandé par le Cadre d'Action de d'HYOGO, la coordination de la réponse lors de la survenue de ces deux(02) catastrophes déjà citées s'est révélée inefficace par manque de moyens humains et matériels inappropriés

C'est pourquoi, juste après l'incendie du marché central de Bujumbura. et avec l'appui de la communauté internationale et des partenaires techniques et financiers, un plan d'action national 2013-2016 qui prend en compte toutes les cinq priorités du CAH1 a été élaboré et validé afin de tendre vers la résilience des communautés et il met en exergue les points suivants :

- Placer la structure en charge de la RRC au niveau de la 1ère vice – présidence
- Renforcer les capacités des groupes sectoriels
- Intégrer la RRC aux Changements Climatiques et dans les systèmes éducatifs
- Le respect et la mise à jour des codes de l’urbanisme en tenant compte de l’évolution démographique et de la configuration du sol
- Renforcer le système d’alerte précoce
- Elaborer la cartographie des risques
- Intégrer la gestion des RC dans la planification du développement pour inverser la tendance actuelle d’accroissement des impacts des catastrophes

Le cadre d’action post 2015 devrait prendre en compte la continuité de tous les aspects des cinq priorités avec une implication active des communautés locales, le genre, la jeunesse, la société civile et le secteur privé avec un accent particulier sur les médias comme moteur de communication tout en privilégiant les droits de l’homme.

Le CAH post 2015 devrait aussi être en mesure de renforcer les capacités des SGNU pour le RRC, son rôle et son mandat, un nouveau cadre cohérent et durable qui tiendra compte du sommet humanitaire Mondial.

Je vous remercie

**Le Directeur Général de la Protection civile et Président de la  
plateforme nationale de prévention des risques et gestion des  
Catastrophes.**

**EDOUARD NIBIGUIRA**

**Commissaire de Police Principal**